
CLAUDIA RUIZ : Nous allons maintenant commencer l'enregistrement officiel de cet appel. Bonjour, bon après-midi ou bonsoir. Bienvenue à cette téléconférence mensuelle d'AFRALO. Nous sommes le 3 octobre 2018 à 13:30 UTC.

Nous avons Tijani Ben Jemaa sur le canal anglais, Gabriel Bombambo sur le canal français, Raihanath Gbadamassi, Dave Kissoondoyal, Isaac Maposa, Mary Uduma. Sur le canal anglais, nous avons Seun Ojedeji, Nkem Nweke, Adetokunbo Abiola, Sarah Kiden, Barrack Otieno et Dave Kissoondoyal.

Nous avons reçu des excuses de la part d'Abdulkarim Ayopo Oloyede.

Au niveau du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Yaovi Atohoun et moi-même, Claudia Ruiz ainsi que Gisella Gruber.

Veuillez bien indiquer votre nom avant de prendre la parole et n'oubliez pas d'éteindre votre micro lorsque vous ne vous exprimez pas.

Nos interprètes aujourd'hui sont Isabelle et Jacques. Merci beaucoup.

Je donne la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Claudia. J'aimerais tout d'abord vous indiquer que Mohamed s'excuse, il est un petit peu en retard ; il va arriver d'ici quelques minutes. Et il m'a demandé, donc, de commencer l'appel et la conférence téléphonique.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je ne vais pas, donc, parler du point numéro 2 puisque c'est lui qui s'en chargera, Mohamed. Nous allons commencer par les activités de l'ALAC. Le point 3, nous avons Seun, moi-même et Hadia qui allons vous parler des activités intéressantes de l'ALAC. Est-ce que Seun, vous êtes là ? Très bien. Je vous entends, bien, Seun. Donc s'il vous plaît, effectuez le rapport sur les activités récentes et à venir de l'ALAC.

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup, Tijani. Il y a eu des activités à l'ALAC récemment. Une de ces activités, c'est le travail sur les révisions des règles de procédures de l'ALAC avec quelques points saillants. Donc l'ALAC va approuver ces modifications lors de la réunion ICANN63 à Barcelone. Je ne vais pas rentrer dans les détails de ces modifications de règles de procédures ; c'est sur le wiki, vous pouvez vous informer de cette manière. Cela va améliorer la qualité de ces règles de procédures. Voyez ce qui est proposé au niveau des modifications des libellés, des textes des règles de procédures. Vous pouvez me contacter ou contacter Tijani ou Hadia si vous avez quelque chose à exprimer sur ces modifications des règles de procédures de l'ALAC.

Il y a un groupe qui travaille sur la mise en œuvre de la révision de l'ALAC et il y a eu des avancées qui ont été effectuées à ce niveau. Nous avons donc besoin de plus de personnes pour travailler à ce groupe. Donc vous êtes les bienvenus si vous voulez vous y joindre

Il y a plusieurs points qui ont été soulevés à la suite de la révision de l'ALAC et pour la mise en œuvre de cette révision. Le groupe se réunit régulièrement pour traiter ces problèmes. Donc c'est une question de mise en œuvre des décisions qui ont été prises à la suite de la révision

de l'ALAC. Ce n'est pas encore la phase de mise en œuvre ; c'est une discussion sur ces décisions qui ont été prises par rapport à cette mise en œuvre.

Maureen est donc à la tête de cette commission et à la réunion de ICANN63, nous allons parler un petit peu plus de ces mises en œuvre à la suite de la révision d'ALAC et de l'avenir d'ALAC au niveau de l'organisation. Je crois que c'est à peu près tout ce qui se passe en ce moment à l'ALAC.

Les autres activités sont communes. Il y a évidemment des déclarations de l'ALAC qui sont effectuées. Vous pouvez le trouver sur nos sites spécialisés. Les procédures ultérieures notamment, c'est une déclaration qui a été ratifiée par l'ALAC, le rapport initial sur les procédures ultérieures.

Il y a également au niveau de la responsabilité et du groupe de travail CCWG. Nous avons parlé de ces différentes phases, de ces différentes pistes de travail. Il y a un rapport initial qui a été effectué et il y a donc un appel à commentaires qui est effectué. Donc en général, nous soutenons ce rapport initial sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD.

Je crois que ce sont les éléments essentiels des activités récentes de l'ALAC. Donc j'espère ne rien avoir oublié.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Seun, merci de cette présentation. Est-ce qu'Hadia est avec nous ? Hadia Elminiawi est-elle présente ? Seun nous a parlé d'à peu près tout le travail d'ALAC. Mais j'ajouterais peut-être que nous

avons également des commentaires qui sont effectués sur le modèle d'accès uniforme qui est proposé pour les données d'enregistrement des noms de domaine. Donc cela, c'est un document extrêmement important. Moi, je crois que nous rentrons vraiment dans les détails avec des commentaires sur ce document.

Je ne sais pas si vous avez parlé, Seun, également, du suivi que nous faisons pour l'EPDP, le processus accéléré d'élaboration de politiques. Seun est un des membres suppléants. Hadia et Alan Greenberg sont des membres de cet EPDP. Si vous voulez en savoir plus sur leurs activités, il y a eu un travail qui a été effectué à Los Angeles récemment et il y a eu des accords qui ont été trouvés, mais pas au niveau global. C'est extrêmement complexe en tout cas. Donc je crois que c'est principalement ce qu'effectue l'ALAC en ce moment.

Et peut-être que vous n'avez pas parlé de cela, Seun, le point numéro 3. Nous travaillons également à la réunion d'ATLAS III, qui va se dérouler à Montréal avant la réunion de l'ICANN. Donc il y a une commission de préparation qui est en formation et j'espère que nous aurons un excellent sommet ATLAS III à Montréal. Nous devons le préparer. Donc c'est à peu près toutes les activités de l'ALAC. Très bien.

Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions ? Oui ? Hadia, allez-y.

HADIA ELMINIAWI :

Je ne sais pas si vous m'entendez ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Ce n'est pas très clair.

HADIA ELMINIAWI : Je vais parler un petit peu plus fort.

Je voulais simplement parler rapidement de ce que nous avons fait au sein de l'EPDP. Nous avons eu une réunion en personne à Los Angeles. Nous avons beaucoup travaillé. Mais à la base, ce que nous avons fait, c'est... En fait, nous avons parlé des objectifs...

INTERPRÈTE : Désolée, on n'entend pas, le son n'est pas assez bon.

HADIA ELMINIAWI : Nous avons essayé de déterminer les éléments nécessaires, les essentiels de nos objectifs, également de voir quels étaient les éléments à publier dans le cadre de notre objectif. Donc je pense que le résultat est bon.

TIJANI BEN JEMAA : Vous avez terminé, Hadia ? Merci beaucoup, merci pour ces clarifications.

Alors, nous passons maintenant au rapport suivant sur le groupe de mise en œuvre des sujets brûlants : Dave, Abdulkarim ou Daniel. Alors qui est avec nous aujourd'hui ? Dave peut-être ? Abdulkarim ou Daniel ?

DAVE KISSOONDOYAL : Je suis là, Dave, ici. OK. Après le webinaire qu'on a organisé avec l'aide de Tijani sur la conformité des données WHOIS des déclarants avec le RGPD qui s'est terminé le 23 août 2018, maintenant, nous sommes en train d'organiser un autre webinaire avec toujours l'aide de Tijani, qui se tiendra après la réunion de Barcelone. Peut-être le mois prochain, on va organiser un autre webinaire. C'est tout ce qu'on a sur les *Hot Topics Implementation Group*.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Dave. Alors je ne sais pas si Abdulkarim est au téléphone ? Daniel ? Non ?

Nous passons donc au point suivant, le rapport du groupe de travail sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD, donc piste de travail numéro 5. Alors est-ce que nous avons les personnes qui s'en chargent ? Ali Hussein, est-ce qu'il est là ? Est-ce qu'il est avec nous ? Bon, apparemment Ali Hussein n'est pas avec nous, donc nous n'avons pas de point pour ce groupe de travail. Et d'ailleurs, j'ai vraiment du mal à joindre Ali Hussein. Donc je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui est avec nous, peut-être Barrack, qui pourrait le contacter. J'espère que tout va bien, j'espère qu'il n'a pas de problème, mais j'ai du mal à le joindre.

Alors point suivant sur les activités récentes et futures des membres d'AFRALO, donc c'est pour tout le monde. Alors, je ne sais pas s'il y a des personnes qui souhaitent faire un rapport là-dessus ?

Moi, j'ai une activité que je vais organiser le 30 novembre sur les IPv6. Ce sera la troisième manifestation de ce type sur les IPv6 que je vais organiser. Enfin, je dis je... c'est avec l'association sur l'internet donc

mon ALS. Donc il y aura une réunion AFRINIC qui aura lieu en même temps. Tout ceci sera organisé en Tunisie, donc une réunion après l'autre. Donc je vais profiter de la présence des experts qui seront présents à Tunis, de manière à pouvoir faire justement cette sensibilisation.

Mon ALS participe également au FGI à Paris en novembre. Je serai intervenant lors d'un atelier et je vais également m'occuper de l'animation d'un autre atelier.

Ensuite, il y aura une autre manifestation au Maroc en décembre et j'en ferai également partie puisque je suis dans la région pour l'association sur l'internet, mon ALS.

Voilà. Je ne sais pas s'il y a d'autres rapports de ALS ou des rapports de membres individuels ?

Et j'ai oublié de dire quelque chose. J'ai également participé au SIG d'Afrique de l'Ouest, donc l'école sur la gouvernance de l'internet, qui m'avait invité. Mais ce n'est pas une activité de mon ALS puisqu'en fait, c'est quelque chose que j'ai fait de manière individuelle. Voilà. Merci beaucoup.

Mary ? Mary, allez-y, vous avez la parole. Mary Uduma, allez-y. Je ne sais pas si on a éteint votre micro. Si c'est le cas, il faut appuyer sur * 7. Mary, est-ce que vous êtes là ? On vous entend mais alors vraiment très très peu.

Claudia, est-ce que le micro de Mary est éteint ?

CLAUDIA RUIZ : Non, je ne crois pas. Son micro est allumé. Je vais parler à l'opérateur pour voir ce qui se passe.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord, merci. Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent faire un rapport ? Alors si vous avez d'autres rapports, n'hésitez pas à vous manifester. Sinon on va attendre juste une minute pour voir si on arrive à entendre Mary.

Alors, nous allons passer au point suivant, le point numéro 4. On en a déjà parlé ; c'est le point numéro 5, donc. Est-ce que Sarah est avec nous ? Sarah, est-ce que vous êtes avec nous ? Non...

CLAUDIA RUIZ : Elle est avec nous en fait. Je crois que son micro doit être éteint.

TIJANI BEN JEMAA : Sarah, allez-y. Vous allez donc parler maintenant des nouvelles demandes, des nouvelles ALS.

SARAH KIDEN : Oui. Bonjour à tous. Je voulais simplement mentionner que depuis le mois dernier, nous n'avons pas reçu de nouvelles demandes.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai une question, Sarah. Hier, lors de l'appel de l'ALAC, Alan nous a posé une question. Pourquoi est-ce que nous n'avons que deux membres individuels et que deux observateurs ? Donc cette situation est restée la

même pendant longtemps. Moi, je pensais qu'on aurait de nouvelles demandes de membres individuels.

SARAH KIDEN : Nous avons eu une demande il y a un mois je crois, et j'en ai parlé lors du dernier appel.

TIJANI BEN JEMAA : Alors peut-être qu'il faudrait approuver alors aujourd'hui ?

SARAH KIDEN : Oui. Effectivement, c'était la seule demande que nous avons eue. Pour les autres, il va falloir attendre une date ultérieure.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien. Alors est-ce que Mohamed est arrivé ? Claudia ?

CLAUDIA RUIZ : Non, nous n'avons toujours pas Mohamed. Non, nous n'avons toujours pas Mohamed.

TIJANI BEN JEMAA : Bon. J'ai parlé de tous les points qui ne concernent pas Mohamed. Maintenant, je ne sais plus trop quoi faire parce que c'est à lui de s'occuper des autres points. Bon.

Alors on va regarder le point numéro 2, les commentaires publics qui sont ouverts. Nous avons donc des déclarations ratifiées de l'ALAC sur le

rapport initial sur le processus de développement des politiques de procédures ultérieures des nouveaux gTLD. Nous en avons parlé hier. Il y a eu des commentaires sur ces très longs rapports, donc il y a un très long commentaire de l'ALAC. Nous avons fait un commentaire sur tous les points, sur toutes les questions en fait parce qu'en fait, cela a été fait sous forme de questions.

Le processus a été très long. Ce n'est pas le travail d'une seule personne, c'est le travail de plusieurs personnes. Moi, j'ai participé au soutien pour les candidats, à cette partie-là. D'autres personnes ont participé aux demandes des comités. Seun, je ne sais pas exactement sur quel sujet il s'est concentré mais je sais qu'il a été impliqué, donc cela veut dire qu'AFRALO a été impliqué dans cette déclaration.

Deuxième déclaration ratifiée par l'ALAC : recommandation pour la gestion des domaines de premier niveau de variance IDN. Ensuite, le modèle d'accès et d'accréditation IPC/BC pour les données non-publiques, donc pour les spécifications provisoires et pour les nouvelles règles pour la collecte des données, pour l'accès aux données, etc. Donc en fait, IPC BC, cela veut dire l'unité constitutive de la propriété intellectuelle et l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux, donc ces deux unités constitutives travaillent de pair.

INTERPRÈTE :

Petite interruption de son, désolée.

TIJANI BEN JEMAA :

Ensuite, autre commentaire de l'ALAC, donc plan stratégique temporaire d'ICANN Africa. Donc c'est Fatimata qui s'est occupée de ce commentaire, notre vice-présidente.

Je crois qu'il y a quelqu'un qui parle. Je ne vous entends pas, donc nous allons continuer avec les déclarations qui sont en progrès et peut-être avec des commentaires d'At-Large.

Donc une recherche de feedback au niveau du modèle d'accès uniforme. Cela, j'en ai parlé un petit peu avant. Nous avons déjà une première déclaration préliminaire et nous avons une nouvelle version de la déclaration. Nous devons continuer à y travailler pour exprimer notre point de vue. Donc cela avance.

Nous avons également les prochaines étapes sur les révisions. Et Alan Greenberg est donc le rédacteur de cela. Il y a une première déclaration qui existe et nous faisons des commentaires sur ce premier texte. Très bien.

Il y a des déclarations où nous n'allons pas nous exprimer notamment sur les modifications des marques déposées pour les domaines. Et également, on ne va pas s'exprimer sur les propositions sur les scripts en tamil et en malayalam pour les étiquettes et la génération d'étiquettes. L'ALAC doit décider de commenter ou pas sur la proposition des règles pour la génération d'étiquettes. En général, on ne commente pas à ce sujet et je ne crois pas que l'ALAC va effectuer cela puisqu'on n'a pas peut-être les bonnes personnes pour faire des commentaires sur ces générations d'étiquettes.

Donc voilà ce qui en était pour les commentaires publics. Est-ce qu'il y a des questions à ce sujet, des remarques ? Donc je ne vois personne voulant s'exprimer. Je ne vois pas de commentaires, très bien.

Mohamed nous a rejoint, donc je vais lui donner la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Tijani. Vous faisiez un excellent travail pour gérer l'appel.

TIJANI BEN JEMAA : J'aimerais donc vous parler un petit peu de ce qu'on a fait. On a couvert tous les points où vous n'êtes pas le leader. Donc étant donné que vous n'étiez pas présent, j'ai également parlé des autres commentaires, point numéro 2. Donc allez-y, maintenant, vous êtes au courant de que nous avons couvert.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Tijani. Très bien. Je suis désolé d'être arrivé en retard. Il y a eu une urgence.

Je crois que Tijani a déjà dit beaucoup au niveau de cette période de commentaires. Je crois qu'on est au point numéro 3.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, le numéro 3 a déjà été effectué. On a déjà fait les activités d'ALAC ; les sujets d'actualité, on en a parlé ; on a parlé des procédures ultérieures, piste de travail numéro 5. Mais Ali n'est pas avec nous ; les activités des membres AFRALO, cela a été couvert, j'étais le seul à parler

à ce sujet ; numéro 5, donc les points à discuter, cela, c'est pour vous.
Donc point numéro 4 en fait, les règles de procédures d'AFRALO.

MOHAMED EL BASHIR : Donc avant de traiter cela, il y a sur la page wiki, déjà un nouveau texte ;
il y a des liens à partir de l'ordre du jour vers ce wiki. Et je voulais parler
de mes préoccupations par rapport aux procédures ultérieures.

Nous avons pensé qu'on devait contacter Sally. Je lui ai laissé un
message et je lui ai indiqué qu'elle devrait se joindre à cet appel pour
parler un petit peu des avancées sur les procédures ultérieures. Mais je
ne pense pas qu'elle soit avec nous. Et cela me préoccupe. Donc je
représente AFRALO et je n'ai pas eu de retour véritablement de sa part.
Donc je crois que le leadership, moi, le vice-président et le secrétaire, je
crois que nous devons recontacter ces personnes et dire que si on ne
peut pas participer pour cette mise à jour, et bien nous devons peut-
être modifier notre collaboration au groupe de travail. Donc j'aimerais
savoir ce que vous en pensez avant que nous avancions.

TIJANI BEN JEMAA : Mohamed, merci beaucoup. Je l'ai déjà exprimé, il y a quelqu'un de
Nairobi qui doit contacter absolument Ali Hussein. Je ne sais pas s'il va
bien, s'il a des problèmes. Il est totalement absent, il n'a répondu à rien,
avec tous les types de communication et moyens de communication
utilisés. Donc je crois que nous devons demander tout d'abord à
Barrack, à Bob du personnel de l'ICANN, qui sont les deux personnes qui
sont à Nairobi, leur demander de le contacter et de nous dire ce qui se

passé, quel est le problème que rencontre Ali Hussein. Et si on peut faire quelque chose pour lui, on le fera.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Tijani. Je crois que Yaovi Atohoum voulait prendre la parole. Yaovi, vous voulez prendre la parole ? Vous avez levé la main je crois.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Vous m'entendez ? Vous m'entendez ? Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Peut-être que Yaovi n'est pas en mesure de prendre la parole.

Je crois qu'on peut passer au point suivant. Il y a un lien hypertexte sur l'ordre du jour qui va donc vous emmener sur les modifications des règles de procédures. Et j'aimerais passer cela en revue et vous donner un aperçu de ce qu'il en est pour cette mise à jour des règles de procédures de l'AFRALO.

Donc je pense que vous vous rappelez que leur dernière conférence téléphonique, il y avait quelques inquiétudes.

[coupure audio]

Je ne sais pas si la situation a été résolue. J'ai retiré ce point et maintenant, la question de décertification, c'est lorsqu'une ALS est inactive. Si nous avons une ALS qui ne vient pas aux conférences téléphoniques, qui ne se présente pas, et bien on considère cette ALS comme inactive. Le texte préliminaire parle du niveau d'engagement

des ALS pour AFRALO. Vous avez une liste de quatre points qui sont des raisons, des critères minimaux de participation.⁹

Premièrement, conférence téléphonique mensuelle ; contribution au groupe de travail ; le vote, très important ; et rapports sur les activités locales. Donc il y a la décertification. Cela, c'est difficile parfois de connaître toutes les activités d'une ALS. On connaît les contributions au groupe de travail, on connaît, les votes ; cela, c'est facile. Mais j'ai limité les raisons principales de cette décertification pour manque de participation aux conférences téléphoniques. Donc cela nous donne deux raisons pour perdre la certification pour la ALS.

Deuxième point, ALS n'étant pas active. Et là, vous avez ces quatre critères dont je vous ai parlés qui définit clairement l'inactivité d'une ALS, donc qui ne participe pas à six appels AFRALO. S'ils n'ont participé à aucun appel AFRALO sur une période de six mois, on les considère comme étant inactifs. Ensuite, le vice-président, secrétaire ou président doit contacter l'ALS pour clarifications. Si on n'a pas de réponse de l'ALS, ils ne sont pas actifs. S'ils donnent une réponse, on assure pendant six mois ; il faut qu'ils viennent à quatre appels sur six dans les six mois suivants. Donc ils reviennent à un statut actif à ce moment-là, s'ils viennent à quatre sur six. S'ils ne sont pas présents à ces quatre appels téléphoniques, ils sont considérés comme une ALS inactive et nous commençons la procédure de décertification.

Donc à la base, après une période d'un an, nous évaluons une ALS sur une période entière d'un an. Donc cela, c'est le changement principal qui existe dans ce texte. Et je serais très heureux, donc, c'est déjà posé

sur le wiki... Je vais mettre le lien sur Adobe Connect. C'est la dernière version. Allez sur le wiki et commentez, s'il vous plaît.

J'aimerais maintenant savoir ce que vous en pensez. Je pense que c'est raisonnable, personnellement, et que nous devrions entériner cela, à moins que vous pensiez qu'il faut plus analyser ces points. Donc avez-vous des commentaires ? Vous pouvez vous exprimer.

Alors je ne vois personne... Ah ! Si, ça y est, quelqu'un se manifeste. Allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Allô ?

MOHAMED EL BASHIR : Allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Ce que vous venez de dire me convient mais j'ai quand même une petite question. Je ne savais pas que j'avais des délais. Lorsque j'ai rencontré le secrétaire la semaine dernière au [inintelligible], je me suis plainte parce que j'avais fait une demande pour aller à la réunion d'AFRALO et donc j'ai eu des problèmes par rapport à cela. En fait, ce qui s'était passé, c'est que je n'avais pas été contactée mais l'adresse courriel n'était pas bonne.

Et en fait, ce que j'aimerais c'est qu'on inclut une nouvelle adresse courriel à la liste de diffusion à cause de ce problème que j'ai.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, effectivement. Parfois, le représentant de l'ALS n'est pas actif mais l'ALS en elle-même veut participer. Donc justement, dans ce projet, il y a une partie qui dit qu'on doit informer à la fois l'ALS de son statut de certification et le responsable de l'ALS de manière à ce qu'il n'y ait pas problème de communication, donc le président, le vice-président, le secrétaire, etc. de cette ALS. Donc nous envoyons cet avis aux représentants ainsi qu'aux dirigeants de l'ALS.

S'il n'y a pas beaucoup d'activités de la part du représentant, il faut que la personne soit informée. Peut-être simplement que l'ALS change son représentant. Donc voilà pourquoi nous avons rédigé ce projet de cette manière. Donc je suis tout à fait d'accord. Parfois, les ALS ne savent pas exactement ce que fait leur représentant en leur nom ou ce qu'il ne fait pas. Et donc c'est effectivement quelque chose qui est inclus dans le texte proposé. Et merci d'avoir confirmé ceci.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, ce que je souhaite recommander, c'est que peut-être... Je crois Pierre veut prendre la parole ? Je vois que vous êtes en train de parler dans Adobe. Est-ce que vous souhaitez prendre la parole, Pierre ? Ou alors Yaovi ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Allô, oui ? Est-ce que vous m'entendez ? Vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Est-ce qu'il s'agit de Pierre ? Est-ce que vous m'entendez, Yaovi ?

PIERRE DANDJINOU :

Merci beaucoup, Mohamed. Je voulais ajouter quelque chose au point divers mais j'ai eu un appel [inintelligible]. Je voulais simplement rapidement vous remercier au nom de [GS] Afrique, surtout pour les commentaires qui ont été très bien reçus et que vous avez préparés au sein de votre groupe, le commentaire sur la révision, tout ce que vous avez incorporé lors de la séance définitive. Donc vous savez qu'il y aura le lancement le 21 octobre.

Je voulais également remercier tous ceux qui ont participé au webinaire que nous avons eu hier. La participation a été bonne, il y a eu de bons commentaires.

Et également, il y aura le lancement d'un sondage. L'Afrique et deux autres régions vont mettre en place ce questionnaire demain. Et donc dans dix jours, il y aura un rapport. Je vous enverrai le lien de ce sondage. Il s'agit de ce qui se passe, les différentes activités de l'ICANN en général, surtout de la part de ceux qui viennent aux réunions. Donc on souhaite vraiment savoir un petit peu quel est votre point de vue, votre impression. Donc il suffit d'avoir quatre ou cinq minutes de disponibles pour remplir ce questionnaire. Donc je vous demande vraiment de vous rendre sur le site web et de répondre à ce questionnaire. Cela nous sera très utile.

Voilà, donc merci, c'est tout ce que je voulais vous dire. Si vous avez des questions, je peux y répondre. Mais entre temps, donc, je vous envoie le lien. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, Pierre, merci pour votre soutien du travail d'AFRALO. Nous nous réjouissons de recevoir ce lien et également, nous serons heureux de nous voir dans quelques jours. Merci beaucoup. Voilà.

Alors, je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires sur le sujet ? Au bout d'une semaine, on pourra avoir un texte sur le wiki et voir ce que l'on peut faire pour continuer d'avancer. En tout cas, c'est ce que je propose. Et au bout d'une semaine, nous voterons sur les règles suite à notre discussion. Voilà, donc s'il n'y a pas de commentaires, voilà comment nous allons procéder.

Alors je regarde un petit peu l'ordre du jour. Par rapport à la mise à jour sur les nouvelles ALS et les nouveaux membres, je ne sais pas s'il y a des gens qui souhaitent revenir là-dessus ?

SARAH KIDEN : Alors j'en avais parlé avant que vous n'arriviez, Mohamed, j'ai mentionné qu'il n'y avait pas de nouvelles ALS, pas de nouveaux membres individuels ce mois-ci. Mais nous avons une demande...

INTERPRÈTE : Excusez-nous, nous avons des problèmes de son.

MOHAMED EL BASHIR : Pour être efficace, si on a déjà parlé de tous les points à l'ordre du jour, ce que je vais faire, c'est que je vais passer directement au point divers.

Sarah, vous aviez quelque chose ?

SARAH KIDEN : Il me semble qu'on devrait parler du résultat de ce qui s'est passé au niveau de l'engagement.

MOHAMED EL BASHIR : Je crois que Tijani souhaite prendre la parole ? Je ne sais pas exactement. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Est-ce qu'on a parlé de la réunion AfricANN AFRALO à Barcelone ?

MOHAMED EL BASHIR : Non, mais allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Alors, vous savez qu'on a fait une demande de sujet brûlant avec un soutien pour la nouvelle série de nouveaux gTLD pour l'Afrique. Nous avons une équipe, nous avons préparé une déclaration provisoire qui a été envoyée, une première rédaction, et nous l'avons mise à jour suite aux commentaires. Ensuite, nous la renverrons à la liste. Et avant le 8 octobre, nous devons en fait avoir terminé, bouclé les commentaires de manière à finaliser la déclaration pour qu'elle soit traduite et imprimée. Merci. J'ai terminé, Mohamed.

CLAUDIA RUIZ : Excusez-nous un instant, nous avons dû éteindre le micro de Mohamed. Allez-y, Mohamed vous avez la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Il y a quelqu'un qui souhaitait prendre la parole, qui s'est manifesté tout à l'heure. Je ne suis pas sûr de savoir qui c'était. Je souhaite lui donner la parole. Oui, allez-y.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉ : Je crois que Tijani a mentionné qu'il y avait un rapport...

MOHAMED EL BASHIR : Allô ? Excusez-moi, nous avons été interrompus. C'est bon, allez-y, continuez. Alors votre question, c'était par rapport à la mise à jour de Tijani sur la réunion AfrICANN AFRALO, c'est cela ? Alors, Tijani, je ne sais pas si vous êtes encore présente, si vous m'entendez ? Parlez nous un petit peu de cette réunion si possible.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Mohamed. Donc je vais répéter que comme d'habitude, nous allons avoir une réunion conjointe AFRALO AfrICANN. Et donc nous avons fait une demande de sujets à discuter. Donc le sujet qui a été sélectionné, c'était le soutien aux candidats pour la nouvelle série de gTLD. Donc l'équipe a été formée, nous avons préparé cette déclaration. Cette déclaration a été envoyée il y a quelques jours à la liste pour commentaires. Nous avons reçu d'autres commentaires et maintenant, les déclarations ont été mises à jour avec ces commentaires incorporés. Nous allons vous envoyer la nouvelle version et nous demandons à tous les membres de la communauté de faire des commentaires sur la nouvelle version avant le 8 octobre, de manière à ce que nous puissions remettre au personnel la déclaration pour qu'elle soit traduite et imprimée pour la réunion.

MOHAMED EL BASHIR : Merci, Tijani. Donc la déclaration a été envoyée à la liste diffusion par Tijani. Comme il l'a expliqué, nous devons donc faire le commentaire dès que possible pour que le personnel puisse traduire la déclaration avant la réunion dans les différentes langues. Donc s'il vous plaît, n'hésitez pas à faire des commentaires sur la déclaration qui a été préparée.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Oui, merci monsieur le Président.

Par ailleurs, par rapport au rapport de la téléconférence mensuelle d'AFRALO, j'aimerais ajouter également un autre courriel. Et puis j'aimerais en savoir un petit peu plus sur les programmes de sensibilisation. Nous avons plusieurs représentants d'AFRINIC au Sénégal. Nous avons eu une manifestation en juin. Et donc voilà, j'aimerais communiquer là-dessus, Mohamed

MOHAMED EL BASHIR : Oui, ce serait utile d'avoir votre courriel dans Adobe Connect, si vous y êtes, sur Adobe Connect. Ou alors, vous pouvez simplement nous envoyer un courriel dans le chat de manière à ce que nous puissions ajouter cette adresse à la liste de diffusion. Merci beaucoup.

Donc je pense que la dernière mise à jour que j'aie, les dernières informations, c'est que Fatimata – vous connaissez Fatimata – va donc travailler pour la sensibilisation à At-Large, qui travaille à ce groupe. Et ils ont préparé un plan stratégique pour la sensibilisation. La prochaine

étape pour eux, ce sera un appel à volontaires et faire un plan de mise en œuvre pour cette stratégie de sensibilisation. Donc ce que nous allons effectuer, c'est de mettre sur la liste de diffusion le plan stratégique pour la sensibilisation. Et vous pourrez ainsi vous joindre. Nous avons déjà travaillé de cette manière avec d'autres groupes de travail.

Est-ce qu'il y a d'autres points que vous voulez aborder ?

Donc puisqu'il n'y a pas d'autres points à aborder, j'aimerais vous remercier pour cet appel. Et nous allons maintenant arrêter après cette heure. Désolé une nouvelle fois d'être arrivé en retard ; merci beaucoup, Tijani, d'avoir mené la séance en mon absence. Merci beaucoup à toutes et à tous. Nous vous souhaitons une excellente soirée.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Merci beaucoup, Mohamed. Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci à tout le monde. Au revoir.

CLAUDIA RUIZ : Merci de vous joindre à cet appel. N'hésitez pas et maintenant, n'oubliez surtout pas de déconnecter vos lignes téléphoniques. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]